

Comptes annuels 2023

Bilan

CHF en milliers	Explications	31.12.2023		31.12.2022	
Actifs					
Liquidités		2 528	11.8%	893	4.0%
Créances résultant de livraisons et de prestation	1	203	0.9%	256	1.1%
Autres créances	2	539	2.5%	987	4.4%
Stock	3	p.m.	0.0%	p.m.	0.0%
Comptes de régularisation à l'actif	4	957	4.5%	672	3.0%
Actifs circulants		4 226	19.7%	2 808	12.6
Immobilisations corporelles	5	1 405	6.6%	929	4.2%
Immobilisations financières	6	15 802	73.7%	18 633	83.3%
Actifs immobilisés		17 207	80.3%	19 561	87.4%
Total actifs		21 433	100.0%	22 369	100.0%
Passifs					
Engagements résultant de livraisons et de prestations		822	3.8%	1 101	4.9%
Autres engagements	7	117	0.5%	426	1.9%
Comptes de régularisation au passif	8	1 042	4.9%	1 134	5.1%
Fonds étrangers à court terme		1 982	9.2%	2 662	11.9%
Capital de Fondation		200	0.9%	200	0.9%
Réserves générales		15 910	74.2%	15 910	71.1%
Réserves de fluctuation de valeur		1 500	7.0%	-	0.0%
Fonds libres pour prestations de prévention		1 841	8.6%	3 597	16.1%
Fonds propres		19 451	90.8%	19 707	88.1%
Total passifs		21 433	100.0%	22 369	100.0%

Compte de résultat

CHF en milliers	Explications	2023	2022		
Produits					
Produits LAA		24 141	83.4%	24 087	82.3%
Produits des prestations de prévention		4 786	16.5%	5 130	17.5%
Autres produits		17	0.1%	45	0.2%
Total produits d'exploitation		28 944	100.0%	29 262	100.0%
Charges					
Charges découlant des prestations de prévention		-9 624	-33.3%	-11 529	-39.4%
Recherche		-1 012		-1 252	
Formation		-1 423		-2 035	
Conseils		-346		-549	
Délégués BPA à la sécurité		-318		-255	
Entreprises		-775		-903	
Loi sur la sécurité des produits		-106		-104	
Communication		-5 558		-6 206	
Coopérations		-86		-226	
Charges de personnel		-18 484	-63.9%	-18 043	-61.7%
Charges infrastructurelles/administratives	9	-2 035	-7.0%	-2 146	-7.3%
Total charges d'exploitation		-30 143	-104.1%	-31 718	-108.4%
Résultat avant amortissements et résultat financier		-1 200	-4.1%	-2 456	-8.4%
Amortissements	5	-278	-1.0%	-173	-0.6%
Résultat avant résultat financier		-1 478	-5.1%	-2 629	-9.0%
Résultat financier	10	1 222	4.2%	-3 168	-10.8%
Résultat de l'exercice		-256	-0.9%	-5 797	-19.8%

Tableau des flux de trésorerie

CHF en milliers	2023	2022
Résultat de l'exercice	-256	-5 797
Amortissements	278	173
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	53	149
Variation des autres créances	448	-224
Variation des comptes de régularisation à l'actif	-284	97
Variation des engagements résultant de livraisons et de prestations	-279	405
Variation des autres engagements	-309	326
Variation des comptes de régularisation au passif	-92	204
Autres produits sans incidence sur le fonds	2830	3 097
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'exploitation	2389	-1 570
Investissements dans les immobilisations corporelles	-754	-903
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement	-754	-903
Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	-	-
Variation nette des liquidités	1635	2 473
Liquidités au 1^{er} janvier	893	3 367
Liquidités au 31 décembre	2528	893

État des variations de capitaux propres

CHF en milliers	Capital de la fondation	Réserves	Réserves de fluctuation de valeur	Fonds libres pour prest. de prévention	Total des fonds propres
Fonds propres au 31.12.2021	200	15 910	2 853	6 541	25 504
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-2 853	-2 944	-5 797
Fonds propres au 31.12.2022	200	15 910	-	3 597	19 707
Résultat de l'exercice 2023	-	-	1 500	-1 756	-256
Fonds propres au 31.12.2023	200	15 910	1 500	1 841	19 451

Sur les fonds libres, 1,5 million de francs sont affectés aux réserves de fluctuation de valeur et à la compensation de la perte annuelle.

Les fonds libres pour les prestations de prévention sont des réserves à court terme qui visent à compenser les fluctuations des dépenses au fil des ans. Elles ont valeur de fonds propres.

Annexe

Généralités

Le BPA, Bureau de prévention des accidents, est une fondation au sens de l'art. 80 ss du Code civil suisse (CC). En vertu de l'art. 88 de la loi sur l'assurance-accidents (LAA), il encourage la prévention des accidents non professionnels par l'information et des mesures générales de sécurité, et coordonne les efforts de même nature. Le BPA est exonéré des impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect de l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes de la commission Swiss GAAP RPC et dans le respect du Code des obligations (CO). Il a été renoncé à un boucllement des comptes séparé, conforme aux exigences du droit commercial (boucllement combiné). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Les comptes annuels 2022 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 31 mai 2023.

Principes d'évaluation et d'inscription au bilan

Le principe de l'évaluation séparée s'applique. De manière générale, l'évaluation se fonde sur les coûts d'acquisition ou de production. Les principales règles observées pour les différents postes sont explicitées ci-après.

Liquidités

Comprenant l'encaisse et les avoirs bancaires, les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Celles détenues dans les dépôts des mandats de gestion de fortune figurent dans les immobilisations financières.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend des créances à court terme résultant de l'activité ordinaire, d'une durée résiduelle allant jusqu'à un an. Elles figurent à leur valeur nominale. Le risque de défaillance est pris en compte moyennant des correctifs de valeurs individuels, si nécessaire, ou forfaitaires, lesquels se fondent sur des valeurs empiriques.

Immobilisations financières

Outre des liquidités, les immobilisations financières comprennent des titres cotés en bourse destinés au placement à long terme des actifs libres. Les titres sont portés au bilan à leur valeur en bourse. Des réserves sont constituées pour compenser les fluctuations de valeur des immobilisations financières. Les montants cibles sont fixés dans le règlement de placement en fonction de la valeur de marché des différentes catégories de placement.

Immobilisations corporelles

Leur évaluation est réalisée en déduisant les amortissements économiquement nécessaires et les dépréciations des coûts d'acquisition. Les amortissements sont effectués de manière linéaire, proportionnellement à la durée d'utilisation des immobilisations, qui a été fixée à 10 ans pour le mobilier et les installations, à 4 ans pour les clients informatiques et à 5 ans pour les serveurs informatiques.

Engagements

Ils figurent à leur valeur nominale.

Réalisation des produits

Les produits LAA sont régularisés par période. Les produits des prestations de service sont comptabilisés pour la période au cours de laquelle elles ont été fournies. Les produits des ventes de matériel de prévention, quant à eux, sont comptabilisés à la date d'expédition aux clients.

Explications sur les comptes annuels

CHF en milliers

2023

2022

1. Créances résultant de livraisons et de prestations

Envers des tiers	209	262
Du croire	-6	-6
Total	203	256

2. Autres créances

Envers des services étatiques	92	47
Envers des assurances sociales	255	227
Envers le personnel	-	4
Garantie de loyer pour les rénovations de locaux	-	700
Autres	192	9
Total	539	987

3. Stock

Constitué en grande partie de matériel de prévention remis gratuitement à la population, le stock n'a pas de valeur de revente et apparaît donc au bilan pro memoria.

4. Comptes de régularisation à l'actif

Avances sur loyers	81	76
Produits de projets pas encore facturés	644	363
Autres	232	232
Total	957	672

5. Immobilisations corporelles

	Mobilier	Mat. informatique	Total
Valeur d'acquisition au 1.1.2023	2021	762	2783
Entrées	616	139	754
Sorties	-58	-184	-242
Valeur d'acquisition au 31.12.2023	2579	1085	3663
Amortissements cumulés au 1.1.2023	1257	598	1854
Amortissements	178	100	278
Sorties	-58	-184	-242
Amortissements cumulés au 31.12.2023	1377	882	2259
Valeur comptable nette au 31.12.2022	764	165	929
Valeur comptable nette au 31.12.2023	1202	203	1405

6. Immobilisations financières

Liquidités	809	975
Fonds en obligations	6634	7704
Fonds en actions	6678	7918
Fonds immobiliers	1682	2036
Total	15802	18633

Le BPA ne détient pas de produits dérivés complexes ou de produits structurés non autorisés par l'OPP2 et qui auraient un effet de levier sur sa fortune globale.

CHF en milliers

2023

2022

7. Autres engagements

Envers des services étatiques	7	3
Envers des assurances sociales	68	86
Compte courant ANP suppléments de prime Suva	0	320
Envers le personnel	42	17
Total	117	426

8. Comptes de régularisation au passif

Soldes de vacances et d'horaire flexible du personnel	930	904
Autres	112	230
Total	1 042	1 134

9. Charges infrastructurelles / administratives

Charges résultant des locaux	1 253	1 238
Charges résultant de l'infrastructure informatique	302	417
Autres charges d'exploitation	480	491
Total	2 035	2 146

10. Résultat financier

Résultat des comptes commerciaux	11	-11
Produits et gains de cours des immobilisations financières	1 518	440
Produit financier	1 529	428
Charges et pertes de cours des immobilisations financières	-260	-3 541
Charges découlant de la gestion des titres	-48	-55
Charges financières	-307	-3 596
Résultat financier	1 222	-3 168

11. Prévoyance en faveur du personnel

En 2023, le BPA était affilié à la fondation collective PKG. Le taux de couverture était de 111,1 % au 31 décembre 2023. Aucun engagement ou avantage économique de la prévoyance en faveur du personnel ne doit être porté au bilan. En 2023, les charges de prévoyance ont grevé le compte de résultat à hauteur de CHF 2 million.

12. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction avec des parties liées (membres du Conseil de fondation) n'a eu lieu dans l'année sous revue.

13. Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement majeur susceptible d'influencer la validité des comptes annuels ou méritant d'être rapporté n'est survenu entre la clôture du bilan et l'approbation des comptes par le Conseil de fondation le 4 juin 2024.

Rapport de l'organe de révision

Ce rapport est une traduction de la version allemande.
En cas de doute, seule fait foi la version originale allemande
dans laquelle le rapport de l'organe de révision est reproduit.